Rapport moral et d'activités CDE 35 31 août 2022 au 31 août 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur comme chaque année de vous présenter le rapport moral de notre comité. Je tiens à souligner que le rapport porte sur la saison 2022-2023 qui s'étend du 1^{er} septembre 2022 au 31 Août 2023.

Comme vous le savez le Comité Départemental d'Équitation a pour objet de représenter tous les licenciés pratiquant l'équitation et les groupements équestres adhérents du département, et de promouvoir toutes les activités et les disciplines équestres. Le CDE dénombre 85 membres actifs (cotisants type clubs avec droit de vote) représentant 11 204 licenciés et 46 membres d'adhérents (sans droit de vote) représentant 550 licenciés pour un total de **11754 licenciés.**

Notre année a été riche sur tous les niveaux, aussi bien en compétition qu'en développement de toutes les disciplines. C'est grâce à ce développement des disciplines qui permet aux équitants de trouver leur plaisir.

Nos actions ont débuté après la traditionnelle réunion de rentrée dédiée au calendrier départemental des compétitions.

Nos grands événements Brétilliens (14 disciplines)

- Les championnats départementaux :
- Hunter clubs : Vern sur Seiche (Centre équestre du Bois de Soeuvres)
- Voltige clubs : Pacé (Haras du Casse)
- CCE Clubs/Poneys : Epiniac (Centre équestre des Ormes)
- TREC clubs : Cardroc (Centre équestre La Foucheraie)
- CSO Clubs : Bédée-La Nouaye (Ecole Elémentaire d'Equitation Bédée-La Nouaye)
- Mountain Trail : Rennes La Prévalaye (Caval Go)
- Equifeel : Rennes La Prévalaye (Caval Go)
- Ride and Run / Bike : Rennes La Prévalaye (Caval Go)
- Derby Cross: Thorigné Fouillard (Ecuries des Maffrais)
- Dressage Clubs/ Am : Montfort/Meu (Equisports)
- CSO Poneys : Iffendic (Centre équestre de Trémelin)
- Endurance Am-Club : Le Pertre (COEELP)
- -CSO Am : Dinard (Centre équestre de Dinard)
 - Les circuits labellisés départementaux

Les cavaliers bénéficient au maximum de 5 étapes d'un circuit départemental avec un coefficient 2 par département, par discipline et par saison, quel que soit le département dans lequel ils concourent

- Épreuves concernées pour l'échelon départemental : Poney et Club
- Disciplines : toutes disciplines sauf Horse-Ball, Polo, Endurance en attelage et TREC en attelage.

Également épreuves Amateur en TREC et Equitation de Travail.

A noter : les épreuves CSO AS Poney 2/1/Elite peuvent être labellisées en circuit départemental uniquement si elle sont déjà labellisées TDA (Tournée des As). En CSO et Dressage, comme pour les championnats, seules les épreuves GP peuvent être labellisées.

Communication

- ① Visites sur le site internet : le site, mis à jour régulièrement, demeure une source d'information en continue. N'hésitez pas à le consulter et à nous adresser des infos et/ou des photos d'actions menées dans vos clubs.
- ⊕ Rencontre en octobre 2023 avec M. Bourcier, élu des sports à la Ville de Rennes et tous les acteurs et partenaires associatifs pour relancer la fête du Cheval à Rennes. L'objectif était de faire un point sur la situation et de dégager une vision commune sur les modalités d'organisation de la manifestation pour la redynamiser. Pour rappel, l'événement n'a pas été reconduit depuis le covid et n'avait lieu qu'une année sur deux suite aux restrictions budgétaires des services de la Ville de Rennes.

A ce jour, il n'y a plus d'association organisatrice de concours et les terrains de compétitions nécessiteraient des travaux embellissements pour prétendre un engouement des cavaliers amateurs.

La Ville de Rennes a écarté cette possibilité et a opté pour une révision de l'organisation partagée avec l'association de concours d'attelage (logistique mutualisée sur un même weekend, périodicité annuelle de la Fête du Cheval).

Actions en direction des clubs et des licenciés

Pour cet exercice, la dotation fédérale reçue par le CDE s'élève à 11 509 €.

Depuis la saison dernière, le Comité fait un dossier à l'ANS (Agence Nationale du Sport) sur des actions PST (Projet Sportif Territorial). Le Comité a perçu une enveloppe totale de 4500 € en support d'actions de développement et de soutien aux clubs et à la pratique équestre et de tourisme équestre.

La subvention de fonctionnement non versée en 2022 par le Département apparaît dans l'exercice comptable 2023 (aides 2022 et 2023). Pour rappel, le Département a renouvelé les conventions de partenariat avec chaque comité sportif pour la prochaine olympiade et les modalités de versement ont été retardées (imputé sur l'exercice comptable 2023 faussant le résultat 2023). Idem pour l'aide financière attribuée au championnat CSO, imputé sur l'exercice 2023 mais rattaché à l'exercice 2022.

Circuit régional de CSO Amateur :

Ce circuit se jouait sur les Grands Prix de niveaux Am 2, Am 1 ou Am Elite. Pour chacun des niveaux, des points étaient attribués sur le classement de 9 étapes : les 4 championnats départementaux, le championnat de Bretagne et 4 concours (1 par département choisi par son CDE). Les 3 premiers de chaque niveau ont été récompensé par une aide financière de 400 € (200 € par les 4 CDE et 200 € par le CREB) : une aide totale distribuée de 3 600 € aux 9 cavaliers des podiums Am 2, Am1 et Am Elite. Le circuit régional sera reconduit sur l'année à venir.

Circuit Régional Endurance : Couru sur les épreuves, Am 2 (60 km), Am 1 (80 km) et Am 1 GP (100 km), de 5 concours bretons, ce circuit devait sélectionner les 9 meilleurs cavaliers bretons (3 de chaque niveau) pour disputer la Coupe des Régions au Championnat de France Amateur fin juillet. Les lots attribués représentaient une aide financière du CREB et des quatre CDE comprenant les prix du boxe et de l'engagement au championnat de France.

Pour aider les clubs à diversifier leur enseignement, des stages d'equifeel, d'endurance seront proposés en 2024 pour les enseignants.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires (CDOS, Conseil Départemental, Ville de Rennes,...), la FFE ainsi que l'État qui soutiennent les actions du comité tant pour les missions habituellement de développement que pour le fonctionnement de notre structure qui est indispensable.

Salutations équestres. Sébastien Couturier

Samuel .